REGLEMENT CHAMPIONNAT 2016 DE RALLYES SUR SIMULATEUR

PRESENTATION

La société SIMRACE organise son premier championnat de pilotage sur simulateur, qui se déroulera en plusieurs épreuves dans le centre SIMRACE au 1450 avenue ile de France à Saint André.

DEROULEMENT DE LA SAISON

La saison comportera 5 épreuves officielles dénommées « CHALLENGE », qui durera chacune 2 semaines.

Dates des challenges

Du 7 au 20 mars 2016
Du 18 avril au 01 mai 2016
Du 11 au 24 juillet 2016
Du 12 au 25 septembre 2016
Du 14 au 27 décembre 2016
Chaque challenge aura son règlement à consulter avant chaque début d'épreuve.

Compétiteurs

Toutes personnes physique homme / femme âgées de 10 à 99 ans, mesurant au minimum 120cm et pesant maximum 115kg.
Les mineurs devront être munis d'une autorisation parentale

Entraînements :

Les futurs compétiteurs pourront s'entraîner dans le centre SIMRACE sur simulateur Dynamique, sur un circuit autre que ceux des challenges.
Les circuits seront gardé secret jusqu'au jour de la première session officiel.

CLASSEMENT

Le championnat SIMRACE comporte :
- Un classement des pilotes
- Un classement des pilotes féminins
- Un classement des pilotes junior (-18ans)

Attribution des points:

Pour chaque challenge officiel du Championnat SIMRACE, il est attribué des points :
- au classement général

Les points sont attribués en fonction du classement général officiel de l'épreuve, affiché et publié par l'Organisateur selon le barème suivant :

CLASSEMENT GENERAL SCRATCH

1er	2eme	3eme	4eme	5eme	6eme	7eme	8eme	9eme	10eme	11eme	12eme
25 points	23 points	21 points	20 points	19 points	18 points	17 points	16 points	15 points	14 points	13 points	12 points

Bonus assiduité : 10 points supplémentaire, pour les pilotes qui auront participé à toutes les épreuves du calendrier.

Classement final du Championnat SIMRACE

Seuls seront classés les pilotes ayant participé à au moins 3 épreuves comptant pour le Championnat SIMRACE

Les éventuels ex-aequo seront départagés par le nombre de victoires "scratch" obtenues dans l'année, puis, si nécessaire, par le nombre de deuxièmes places, ou ainsi de suite, si nécessaire…

En cas d'impossibilité à départager encore des ex-aequo, sera déclaré vainqueur celui qui aura réalisé le meilleur classement « scratch » lors du dernier challenge, puis éventuellement lors de l'avant-dernier, ou ainsi de suite, si nécessaire…

Vehicules autorisés

Les pilotes auront le choix de véhicule dans 3 catégories :

- Kit car
- S2000
- R4

Aucunes assistances au pilotage ne seront autorisées.

Il n'y aura pas de points de classe attribués, le classement se fera uniquement sur le classement scratch.

PRIX :

A l'issue de chaque challenge une remise des prix et de cadeaux sera effectuer (voir règlement du challenge)

A l'issue du championnat SIMRACE :

1. Le vainqueur avec permis de conduire pourra au choix :
    a. participer à un rallye régional
        i. inclus : location de la voiture de course, combinaisons pilote, casque pilote, engagement du rallye
        ii. Non inclus : licence, chèque de caution pour le loueur, pneumatique, essence, assurance.
    b. Faire une journée en KART DE COMPETITION
        i. inclus: location du kart de compétition, essence, pneumatique, combinaison, casque.

2. Le vainqueur sans permis de conduire pourra :
    a. Faire une journée en KART DE COMPETITION
        i. inclus : location du kart de compétition, essence, pneumatique, combinaison, casque.
        ii. Non inclus : licence, assurance.

Une décharge de responsabilité en annexe sera à signer par les différents vainqueurs.

D'autres lots seront communiqués en cours d'année.